

1. IDENTIFICATION**Identificateur de produit**

Nom du produit AF-0031
AF-0031 DURAPRO VINYL TILES & PLANKS ADHESIVE / DURAPRO ADHÉSIF TUILES & PLANCHES VINYLE

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit YAF0031-D
Alternate Product Code(s) AF0031-950 , AF0031-378 , AF0031-015
Type de produit Adhésif.

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour une application industrielle seulement.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse du fournisseur**

Dural
550 Marshall Ave.
Dorval, QC
Canada
H9P 1C9

Téléphone de l'entreprise

800-361-2340

Numéro d'appel d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence CANUTEC 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Déclaration SIMDUT

La classification est conforme au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Mot indicateur Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer.



Aspect Blanc

État physique Liquide

Odeur Faible

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Traitement spécifique (voir Section 4 sur cette étiquette). En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

Craint le gel.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue

12.349 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Limestone	1317-65-3	30 - 60	*
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic	64742-52-5	5 - 13	*
1,2-Propylene glycol	57-55-6	1 - 5	*
Triethanolamine	102-71-6	1 - 5	*
Quartz	14808-60-7	1 - 5	*
Diethanolamine	111-42-2	0.1 - 1.0	*
Zinc oxide (ZnO)	1314-13-2	0.1 - 1.0	*
Naphthalene	91-20-3	0.1 - 1.0	*
5-Chloro-2-methyl-3(2H)-isothiazolone, mixture with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone	55965-84-9	< 0.1%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Ingestion	Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin s'il y a lieu.
Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Dangers spécifiques du produit

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser de l'équipement de protection individuelle. S'assurer une ventilation adéquate. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

Produits incompatibles MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU. Agents oxydants forts. Acides forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - WEEL
Limestone 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ (vacated) TWA: 15 mg/m ³ (vacated) TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	-
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ (vacated) TWA: 5 mg/m ³	IDLH: 2500 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	-
1,2-Propylene glycol 57-55-6	TWA: 10 mg/m ³	-	-	10 mg/m ³ TWA
Triethanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³	-	-	-
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 50 µg/m ³ (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³	IDLH: 50 mg/m ³ TWA: 0.05 mg/m ³	-
Diethanolamine 111-42-2	TWA: 1 mg/m ³ Skin	(vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm TWA: 15 mg/m ³	-
Zinc oxide (ZnO) 1314-13-2	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³ (vacated) TWA: 5 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 mg/m ³ (vacated) STEL: 10 mg/m ³	IDLH: 500 mg/m ³ Ceiling: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	-
Naphthalene 91-20-3	BEI: BEI: 2.5 µg/L urine BEI: urine TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m ³ (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m ³	IDLH: 250 ppm TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Protection des yeux.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection respiratoire

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect

Blanc

Couleur

Blanc

Odeur

Seuil de perception de l'odeur

Faible

Aucune donnée disponible

Propriété

Valeurs

Remarques • Méthode

pH

8

Range: 7.5 - 8.5

Point de fusion / point de congélation

Aucun renseignement disponible

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange

Point d'éclair

Aucune donnée de test spécifique

Taux d'évaporation	n'est disponible pour la substance ou le mélange
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucun renseignement disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange
Pression de vapeur	Négligeable
Densité de vapeur	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange
Densité	1.15
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
<u>Autres informations</u>	
Point de ramollissement	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange
Solides	70.5 - 73.5 %

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU. Agents oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	Pas une voie d'exposition prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Nom Chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	> 5000 mg/kg (Rat) > 24 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2062 ppm (Rat) 4 h
1,2-Propylene glycol 57-55-6	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/kg (Rabbit)	-
Triethanolamine 102-71-6	= 4190 mg/kg (Rat)	> 16 mL/kg (Rat) > 20000 mg/kg (Rabbit)	-
Diethanolamine 111-42-2	= 620 µL/kg (Rat) = 780 mg/kg (Rat)	= 11.9 mL/kg (Rabbit) = 7640 µL/kg (Rabbit)	-
Zinc oxide (ZnO) 1314-13-2	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat) = 490 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit) > 20 g/kg (Rabbit)	> 340 mg/m ³ (Rat) 1 h
5-Chloro-2-methyl-3(2H)-isothiazolone, mixture with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	= 53 mg/kg (Rat) = 481 mg/kg (Rat) 232 - 249 mg/kg (Rat) = 120 mg/kg (Rat)	= 200 mg/kg (Rabbit)	= 1.23 mg/L (Rat) 4 h = 0.11 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Effets mutagènes

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène

Nom Chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	A2	Group 1	Known	X
Triethanolamine 102-71-6	-	Group 3	-	-
Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X
Diethanolamine 111-42-2	A3	Group 2B	-	X
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2A Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Toxicité pour la reproduction

Aucun renseignement disponible

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible.

Risque d'aspiration

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (cutané)

25,244.30

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom Chimique	Algues/plantes aquatiques	Toxique pour les poissons	Daphnia magna
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic - 64742-52-5	N/A	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
1,2-Propylene glycol - 57-55-6	19000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	41 - 47: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 51600: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 710: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 51400: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	10000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Triethanolamine - 102-71-6	216: 72 h Desmodesmus	450 - 1000: 96 h Lepomis	1386: 24 h Daphnia magna mg/L

	subspicatus mg/L EC50 169: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	macrochirus mg/L LC50 static 1000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 10600 - 13000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	EC50
Diethanolamine - 111-42-2	7.8: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 2.1 - 2.3: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	1200 - 1580: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 4460 - 4980: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 600 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	55: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Zinc oxide (ZnO) - 1314-13-2	N/A	1.55: 96 h Danio rerio mg/L LC50 static	N/A
Naphthalene - 91-20-3	0.4: 72 h Skeletonema costatum mg/L EC50	5.74 - 6.44: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.91 - 2.82: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 31.0265: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 1.99: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	1.09 - 3.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2.16: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 1.96: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Flow through
5-Chloro-2-methyl-3(2H)-isothiazolo ne, mixture with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9	0.11 - 0.16: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.03 - 0.13: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 0.31: 120 h Anabaena flos-aquae mg/L EC50	1.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static	0.71 - 0.99: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 0.12 - 0.3: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Flow through 4.71: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation/Accumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom Chimique	Log Poctanol/eau
Triethanolamine 102-71-6	-2.53
Diethanolamine 111-42-2	-2.18
Naphthalene 91-20-3	3.6
5-Chloro-2-methyl-3(2H)-isothiazolone, mixture with 2-methyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	-0.71 - 0.75

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

TSCA 8(b) Est conforme à (aux)

DSL Est conforme à (aux)

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom Chimique	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Naphthalene - 91-20-3	0.1 - 1.0	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom Chimique	% en poids	Données du HAPS
Diethanolamine 111-42-2	0.1 - 1.0	Present
Naphthalene 91-20-3	0.1 - 1.0	Present
Styrene 100-42-5	< 0.1%	Present
Ethyl acrylate 140-88-5	< 0.1%	Present
Acrylic acid 79-10-7	< 0.1%	Present
Formaldehyde 50-00-0	< 0.1%	Present
Methyl alcohol 67-56-1	< 0.1%	Present
1,3-Butadiene 106-99-0	< 0.1%	
1,4-Dioxane 123-91-1	< 0.1%	Present
Acetaldehyde 75-07-0	< 0.1%	Present
Ethylene oxide 75-21-8	< 0.1%	Present

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Voir les renseignements fournis par le fabricant

CERCLA

Voir les renseignements fournis par le fabricant

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

WARNING: This product can expose you to one or more chemicals known to the State of California to cause cancer, birth defects, or other reproductive harm. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov. See section 3 of the SDS for Proposition 65 substances present at or above 0.1 weight percent. Please contact the Regulatory Department if additional information is required.

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risque pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risque pour la santé 2*	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Précautions personnelles X

Date de révision 14-févr.-2020

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique